

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2025

### Délibération N° 2025-14

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre e à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES,

Etais absente excusée: Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14
Date de la Convocation :	10/09/2025

### Objet: Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'agent technique à temps non complet

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L 332-23, 1°,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

CONSIDERANT qu'il convient de créer un emploi non permanent d'agent polyvalent d'entretien des bâtiments et espaces publics à temps non complet à raison de 27 heures de travail par semaine,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents:**

- Décide de créer un emploi non permanent d'agent technique à compter du 29/09/2025 ;
- Précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 27 heures/semaine ;
- Décide que la rémunération pourra être rattachée à l'échelle indiciaire des agents techniques territoriaux, échelon I ;
- Habilite l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi (contrat d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois).

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le

19 SEP. 2025

Le Maire,  
Véronique NEIL

*Verneil*

PRÉFECTURE DE L'HERAULT  
06 OCT. 2025  
D.R.C.L.  
GREFFE - PFRA

## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2025

### Délibération N° 2025-15

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre e à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES,

Etais absente excusée: Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14
Date de la Convocation :	10/09/2025

### Objet: DIVISION PARCELLAIRE DE LA PARCELLE AA 208 ET DECLASSEMENT

Vu le plan de division réalisé par GEOMETRE-EXPERT,

Vu la situation de la parcelle cadastrée AA 208, d'une superficie totale de 2052 m<sup>2</sup>, située Rue des Lauzes,

Il convient :

- de DETACHER de la parcelle AA 208, le LOT d, d'une superficie de 339.6 m<sup>2</sup>, pour un déclassement du domaine public en voirie,
- de DECLASSER du domaine public le LOT e, d'une superficie de 37.20 m<sup>2</sup>.

Madame la Maire propose au conseil municipal d'approver la division parcellaire telle présentée.

Le Conseil Municipal de POUZOLS,  
Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,  
**APRES EN AVOIR DELIBERE**, à l'unanimité des présents,

### DECIDE

- **D'APPROUVER** la division parcellaire de la parcelle AA 208 avec le détachement du LOT d
- **DE PRONONCER** le déclassement du domaine public du LOT e
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

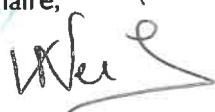
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

19 SEP. 2025

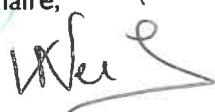
Transmission au Représentant de l'Etat le

Le Maire,

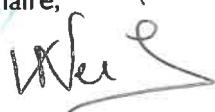




Le Maire,



Le Maire,





## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2025

### Délibération N° 2025-16

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre e à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES,

Etais absente excusée: Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14
Date de la Convocation :	10/09/2025

### Objet: DESAFFECTION DE LA PARCELLE CADASTREE AA 208

Vu le plan de division du 10/03/2025,

Vu la délibération 2025-15 du 16/09/2025 portant sur la division parcellaire de la parcelle AA 208, détachement du lot d et déclassement du lot e,

Madame la Maire propose au conseil municipal de désaffecter la parcelle cadastrée AA 208 en vue de son versement dans le domaine privé de la commune.

Le Conseil Municipal de POUZOLS,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, à l'unanimité des présents,

#### DECIDE

- **DE DESAFFECTER** à usage public la parcelle cadastrée AA 208 sisse RUE DES LAUZES.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au Représentant de l'Etat le

19 SEP. 2025

Le Maire,

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT  
06 OCT. 2025  
D.R.C.L.  
GREFFE-PFRA



**Délibération du Conseil Municipal**

Séance du 16 Septembre 2025

**Délibération N° 2025-17**

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre e à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES,

Etais absente excusée: Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14
Date de la Convocation :	10/09/2025

**Objet: CESSION A LA COMMUNE DES PARCELLES AC 219 et AC 218 (parcelles issues de la division de la parcelle cadastrée AC 110 sise 8 rue Bel Air)**

Vu la modification demandée par procès verbal au cadastre,  
Vu la division de la parcelle cadastrée AC 110 sise 8 rue Bel Air, propriété de M. RIVES domicilié 8 rue Bel Air,  
Vu la situation des nouvelles parcelles, AC 218 et AC 219,

Madame la Maire propose au conseil municipal d'approver la cession des parcelles suivantes:

- la parcelle AC 219 d'une superficie de 0ha00a30ca,
- la parcelle AC 218 d'une superficie de 0ha00a38 ca.

Le Conseil Municipal de POUZOLS,  
Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,  
**APRES EN AVOIR DELIBERE**, à l'unanimité des présents,

**DECIDE**

- **D'APPROUVER** la cession des parcelles AC 218 et AC 219 à la commune de Pouzols,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au Représentant de l'Etat le

19 SEP. 2025

Le Maire,

*Ver*



## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2025

### Délibération N° 2025-18

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre e à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES,

Etais absente excusée: Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14
Date de la Convocation :	10/09/2025

### Objet: CONVENTION DE PARTENARIAT 2025 avec l'association PAYSARBRE

Vu la convention de partenariat avec l'association PAYSARBRE,

Considérant les objectifs mutuels suivants :

- Améliorer l'aménagement et la gestion des espaces naturels et verts de la collectivité,
- Former sur les essences de pays et les techniques d'aménagement respectueuses de l'environnement,
- Communiquer sur les actions menées et leur pertinence auprès du grand public habitants ou usagers de la collectivité,
- Assurer des animations auprès du jeune public (milieu scolaire et extra scolaire)

Madame la Maire propose au conseil municipal de l'approuver les termes de ladite convention de partenariat avec l'association PAYSARBRE.

Le Conseil Municipal de POUZOLS,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, à l'unanimité des présents,

### DECIDE

- **d'AUTORISER** Madame la Maire à signer la convention de Partenariat 2025 avec l'association PAYSARBRE.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au Représentant de l'Etat le

19 SEP. 2025

Le Maire,



## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2025

### Délibération N° 2025-19

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES, Catherine CAGNEAUX

Etaient absents excusés:

Conseillers en exercice:	15
Présents:	15
Votants:	15
Date de la Convocation :	10/09/2025

### Objet: CONVENTION DE PLANTATION - Programme HERAULT HAIES 2025-2027

Vu le projet Hérault'Haies d'accompagnement à la plantation,  
Vu la présentation de la convention de plantation - Programme 2025-2027,

Madame la Maire propose au conseil municipal d'engager la Commune dans ce programme d'accompagnement au projet de plantation et d'appui technique à la plantation et à son suivi sur 2 ans par l'association PAYSARBRE.

Le Conseil Municipal de POUZOLS,  
Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,  
**APRES EN AVOIR DELIBERE**, à l'unanimité des présents,

### DECIDE

- **d'ENGAGER** la Commune de Pouzols dans le projet Hérault'Haies d'accompagnement à la plantation,
- **d'AUTORISER** Madame la Maire à signer la convention de Plantation Programme HERAULT'HAIES 2025-2027 avec l'association PAYSARBRE.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au Représentant de l'Etat le

19 SEP. 2025

Le Maire,



  
PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT

06 OCT. 2025  
D.R.C.L  
GREFFE-PFRA



## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2025

### Délibération N° 2025-20

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre e à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES,

Etais absente excusée: Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14
Date de la Convocation :	10/09/2025

**Objet: Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du Syndicat Centre Hérault - année 2024**

Le conseil municipal de Pouzols,

**Vu** les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales,  
**Vu** le décret n°2000-404 en date du 11 mai 2000 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,  
**Vu** la délibération du Syndicat Centre Hérault adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers pour l'année 2024

Sur le rapport de Madame le Maire et sa proposition,  
Après avoir délibéré,  
à l'unanimité des présents,



**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion d'élimination des déchets pour l'année 2024.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au représentant de l'Etat le 19 SEP. 2025

Le Maire,  
Véronique NEIL



## Délibération du Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2025

### Délibération N° 2025-21

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre e à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES,

Etais absente excusée: Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14
Date de la Convocation :	10/09/2025

### Objet: DECISION MODIFICATIVE - BUDGET GENERAL - SECTION INVESTISSEMENT

Madame le Maire propose au Conseil de modifier les crédits votés en section d'investissement - Budget Général 2025 - comme suit

	Compte de Dépenses
<b>INVESTISSEMENT</b>	
892-2313 : Ravalement des Façades du Groupe Scolaire	- 3 000 €
884-2188 : Equipement Technique	+ 3 000 €

Le Conseil Municipal de POUZOLS,  
**APRES EN AVOIR DELIBERE**, à l'unanimité des présents,  
**DECIDE**

. D'APPROUVER la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au Représentant de l'Etat le 19 SEP. 2025

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT  
06 OCT. 2025  
D.R.C.L  
GREFFE-PFRA

Le Maire,



**Délibération du Conseil Municipal**

**Séance du 16 Septembre 2025**

**Délibération N° 2025-22**

L'an deux mille vingt cinq et le 16 septembre e à 18h30 s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme NEIL Véronique, Maire, le Conseil Municipal de la Commune de POUZOLS Hérault.

Etaient présents: Francis RICARD, Marie-Pierre FLAMBARD, Rachel JOUBI, Jean-Noël SATGER, Jérôme CASTRO, Cendrine BARTHE, Clément BRENGUES, Pascal BAUDON, Morgan AIGOUY, Patrick FLEITH, Myriam DOMERGUE, Alain LAHELLEC, Christine HOULES,

Etais absente excusée: Catherine CAGNEAUX

Conseillers en exercice:	15
Présents:	14
Votants:	14
Date de la Convocation :	10/09/2025

**Objet: DECISION MODIFICATIVE - BUDGET GENERAL - SECTION INVESTISSEMENT**

Madame la Maire propose au Conseil de modifier les crédits votés en section d'investissement - Budget Général 2025 - afin de créer une opération nouvelle pour la Climatisation de locaux périscolaires et scolaires:

	Compte de Dépenses
<b>INVESTISSEMENT</b>	
892-2313 : Ravalement des Façades du Groupe Scolaire	- 15 650 €
8- : Installation de la Climatisation de locaux périscolaires et scolaires	+ 15 650 €

Le Conseil Municipal de POUZOLS,  
**APRES EN AVOIR DELIBERE**, à l'unanimité des présents,  
**DECIDE**  
**D'APPROUVER** la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Transmission au Représentant de l'Etat le 19 SEP. 2025

